Image not found or type unknown

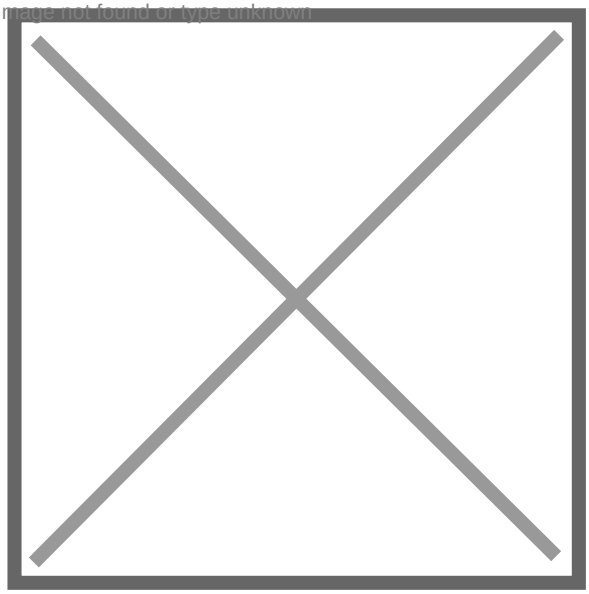

Probleme de harcelement et de discrimination

Par **isaj_old**, le **26/07/2007** à **20:39**

Bonsoir,
J'ai travaillé avec ma mère de 1993 à mai 2007, date à laquelle elle apris sa retraite. Son activité a été racheté par mon nouvel employeur (il s'agit d'une profession libérale juridique). Or depuis le départ l'épouse de mon employeur et celui ci on fait l'amalgame avec ma mère, et tous les divers soucis qu'ils peuvent avoir avec elle, ils me les faisait "payer", avec notament des réflexions blessantes sur notre façon de travailler ou sur la persone même de ma mère. Je me suis trouvée une semaine en juin en arrêt de travail pour dépresion. Lors de mon retour la dernière semaine de juin cela a été l'enfer, je n'ai pas de bureau, ni ordinateur, ni téléphone pour travailler, et je n'ai pas eu le droit à la formation du nouveau logiciel. Le 1er jour de mon retour j'avais pris un dictahpone pour enregistrer. L'épouse avait décidé de changer mes horaires de travail alors que je suis à temps partiel depuis 10 ans. Mon contrat n'est pas écrit et l'épouse m'a donc indiqué que mon contrat allait être requalifié. Nous sommes 2 dans l'entreprise, et les remarques et réflexions qui me sont faites le sont devant ma collègue puisque celle ci ne va pas me faire d'attestation, d'ailleurs je pense que mon employeur lui a fait retourner sa veste en lui racontant des mensonges. Il m'a retiré la procuration pour aller chercher le courrier et signer les RAR. J'ai prévenu l'inspection du travail de ma situation. Fin juin mon médecin m'a a nouveau arreté, et je suis suivie par un psychiatre pour une dépression sévère. J'ai adressé un fax à mon employeur fin juin 2007 en lui demandant d'effectuer une déclaration d'accident du travail compte tenu du harcèlement dont j'étais l'objet. Celui ci ne m'avait pas répondu jusqu'a ce qu'il reçoive un courrier de l'inspection du travail.
La il m'écrit à moi en me disant que ce que j'avais raconté était très grave (oui mais c'est vrai), que je voulais frauder en demandant une déclaration d'accident du travail, que tout ce que je raconte est faux, et qu'en fait depuis le début je ne l'avais pas aidé dans le travail, et qu'il se demande ce qui m'anime. Il a attendu de recevoir un courrier de l'inspection pour me faire ce genre de réponse. Sur l'enregistrement il est clair que l'on entend très bien tout ce qu'il dit, et

que son courrier reflète sa mauvaise foi.

Puis-je dans ces conditions demander une résiliation judiciaire de mon contrat de travail ? et en quels termes ? merci,

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés